

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE L'ANIMATION

Hôtel de Ville BP 129 60111 MERU CEDEX Affaire suivie par Laurence MOREIRA 03.44.52.34.14

Méru, le 3 juin 2022

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Afin d'organiser l'accueil de vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire, vous trouverez ci-joint le Dossier Unique d'inscriptions périscolaires 2022/2023 de votre enfant scolarisé en <u>élémentaire</u> (accueils du matin et du soir, et restauration scolaire).

Nous vous informons que le dispositif d'accueil évolue : De manière générale, les accueils matin et soir se feront uniquement sur <u>réservations</u>; A défaut, comme pour le dispositif de restauration, une pénalité de 5€ par absence de réservation sera appliquée.

Pour le soir, les Accueils Périscolaires du Développement Individuel et Collectif (APéDIC) payants apparaîtront et remplaceront le dispositif des « études surveillées ».

Les familles devront <u>obligatoirement</u> réserver via le portail famille, par période entre chaque vacances scolaires, les présences des enfants sur les ateliers pédagogiques ainsi que sur les accueils d'animation du soir, engendrant la facturation à chaque fin de mois.

Nous vous invitons à lire attentivement le règlement des Activités Périscolaires (consultable sur le site de la Ville et le Portail famille) qui vous apportera toutes les informations nécessaires à la compréhension des procédures.

S'agissant des Accueils Collectifs de Mineurs (mercredis et vacances scolaires), les démarches étant différentes, vous trouverez le calendrier des périodes d'inscriptions joint. Les inscriptions devront impérativement être effectuées via le portail famille.

Les dossiers devront être retournés <u>dûment remplis et complets</u> auprès de la Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation <u>au plus tard le 7 juillet 2022</u>. A défaut il ne sera pas traité en priorité.

Tout dossier incomplet ou faisant l'objet de créances auprès de la Ville de Méru ne sera pas pris en considération et vous sera retourné. Il ne sera traité qu'après régularisation de la part des familles.

Nous attirons votre attention sur le délai de retour qui devra être fait avant le 1^{er} aout 2022.

Les enfants non-inscrits ne pourront fréquenter les activités à la prochaine rentrée scolaire.

Après validation du Dossier Unique par la D.A.S.A., le portail famille vous permettra de procéder aux différentes réservations. Pour les activités 2022/2023, celles-ci seront accessibles à compter du <u>11 juillet 2022.</u>

La Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour le Maire et par délégation,

Le Premier Maire Adjoint Chargé des Affaires Périscolaires

Abdeletia MOKHTARI

Le Maire Adjoint

rgé de Affaires, Solaires

lippe KIESSAMESSO

24 rue Voltaire – 60110 MERU – Tél. 03.44.52.34.00 – Télécopie 03.44.52.34.09 Adresse Postale : BP 129 – 60111 Méru Cedex



DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE L'ANIMATION

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS A.C.M. 2022/2023

Périodes d'inscriptions MERCREDIS 2022/2023

Pour les mercredis de septembre à décembre 2022

Inscriptions:

À partir du 1^{er} juillet 2022

(et au plus tard 10 jours avant la date souhaitée)

Pour les mercredis de janvier à juin 2023

Inscriptions:

À partir du 5 décembre 2022

et au plus tard 10 jours avant la date souhaitée)

Mercredis, vacances d'automne, de Noël, d'hiver et de printemps:

Le montant total de la prestation est demandé au moment de l'inscription.

Vacances d'été:

- Acompte: 50 % à l'inscription.
- L'inscription ne sera définitive qu'après le règlement du solde de la facture,

Ville de Méru

Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation

24 rue Voltaire 60110 Méru

Tél: 03.44.52.34.12

Portail famille: https://portail-meru.ciril.net

Périodes d'inscriptions VACANCES 2022/2023 Pour les vacances d'automne 2022

Inscriptions du 9 septembre au 7 octobre 2022 Pour les vacances de Noël 2022

Inscriptions du 14 novembre au 2 décembre 2022

Pour les vacances d'hiver 2023

Inscriptions du 9 au 27 janvier 2023 Pour les vacances de printemps 2023

Inscriptions du 13 au 31 mars 2023 Pour les vacances d'été 2023

Inscriptions du 5 au 23 juin 2023

X



DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE L'ANIMATION Méru DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

ÉLÉMENTAIRE (PASTEUR, J.MOULIN ET BELLONTE) - 2022/2023

Nom :	Prénom :	Collez ici la photo de votre
Date de naissance :	Lieu:	enfant
École :	Classe :	
REPRÉSENTANT LÉGAL 1 :		
Nom :	Prénom :	
N°: Rue:		
Code postal : Commune :		
Tél. domicile : Tél. professionn	el : Tél. Portable :	
Adresse email :		
Profession :		
Nom et adresse de l'employeur :		
REPRÉSENTANT LÉGAL 2 :		
Nom :	Prénom :	
N°:Rue:		
Code postal : Commune :		
Tél. domicile : Tél. professionn	el : Tél. Portable :	
Adresse email :		
Profession :		
Nom et adresse de l'employeur :		
La garde de l'enfant est confiée :		
☐ Aux deux parents		
A la mère (si garde alternée fournir le planAu père (si garde alternée fournir le plann		
Votre enfant fait-il l'objet d'un Protocole d'Accueil Individua	alisé ? (allergie, asthme, etc.)	
_		
	e P.A.I. à chaque rentrée scolaire auprès de la D.A.S.A.	
□ NON		
<u>ATTENTION! Le P.A.I. pé</u>	riscolaire est différent du P.A.I. scolaire	
Assurance extrascolaire :	N° de police d'assurance :	
Fait à : Le :	Signature :	



PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES 2022 - 2023 ÉLÉMENTAIRE – PASTEUR, J.MOULIN ET BELLONTE (1/2)

Veuillez cocher la ou les case(s) des activités pour lesquelles vous souhaitez inscrire votre enfant :

<u>ATTENTION</u>: Les inscriptions en A.C.M. (mercredis et vacances) font l'objet de démarches spécifiques selon le calendrier ci-joint.

<u>Dès la rentrée 2022-2023</u>: La famille devra effectuer ses réservations (accueil du matin, restauration scolaire et accueil périscolaire du développement individuel et collectif) sur le Portail Famille ou auprès de la D.A.S.A. au plus tard *3 jours ouvrés avant la date*.

		ACCUEIL DU MATIN DÈS 7	H00 (<u>activité pay</u>	ante)
	Réservations ann la rentrée)	<mark>uelles</mark> (les jours cochés seront réser	vés sur l'année sco	laire complète. <u>Pas de garderie le 1^{er} jour de</u>
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	Réservations occ ouvrés avant		tail Famille ou aup	orès de la D.A.S.A. au plus tard <u>3 jours</u>
		RESTAURATION SCOLAIF	RE (activité payar	nte)
	Réservations ann rentrée)			colaire complète à partir du 1 ^{er} jour de la
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	Réservations occa ouvrés avant		tail Famille ou aup	orès de la D.A.S.A. au plus tard <u>3 jours</u>
	Je souhaite une ir	nscription pour le 1 ^{er} jour de la rentr	ée	
<u>Merci c</u>	de préciser le ty	pe de repas demandé :		
□R	epas classique avec	viandes (bœuf, porc, poulet)	☐ Repas san	s viande (œuf, poisson)

PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES 2022 – 2023 ÉLÉMENTAIRE – PASTEUR, J. MOULIN ET BELLONTE (2/2)

	ACCU	EIL PÉDAGOGIQUE (APDIC)	JUSQU'À 17H45 (<u>activ</u>	<u>ité payante</u>)
□ <u>INSCR</u>	IPTIONS ANNUELLE	<u>:S</u>		
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
		mairie seront à choisir obliga ille (<u>https://portail-meru.ciril.r</u>		de vacances à vacances) par la famille
Exemples	d'ateliers proposés :	aide aux devoirs et jeux, aide a	ux devoirs et lecture « pl	aisir »
□ <u>INSCR</u>	IPTIONS OCCASION	<u>INELLES</u>		
		uer sur le Portail Famille ou au In des ateliers en fonction des d		s tard <u>3 jours ouvrés avant la date</u> .
	AC	CCUEIL D'ANIMATION DE 17	H45 À 19H00 (<u>activité</u>	payante)
	Réservations annu rentrée)	<mark>elles</mark> (les jours cochés seront r	éservés sur l'année scolo	ire complète à partir du 1 ^{er} jour de la
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	Réservations occas ouvrés avant la d		Portail Famille ou auprès	de la D.A.S.A. au plus tard <u>3 jours</u>
		☐ NE SOUHAITE	AUCUNE INSCRIPTI	ON
		dministratives (inscriptions, re	éservations, paiements,	consultations) et informations sont
Adresse e	email :			
	s activités sont encac s, portail, site interne	lrées par un règlement de fonc t de la ville, etc.	ctionnement disponible s	ur les supports municipaux :
<u>Je déclare</u>	e avoir pris connaissa	nce du règlement de fonctionn	ement et m'engage à le	r <u>especter</u> :
DATE :		SIGNAT	ΓURE :	



AUTORISATIONS PARENTALES 2022 - 2023

Ponrécontant légal du minour :	
Représentant légal du mineur :	
Autorise :	
Les personnes <u>majeures</u> indiquées ci-dessous :	
Attention aucun enfant mineur ne sera autorisé à	à venir chercher un enfant aux activités
Nom - Prénom : D	ate de Naissance :
Adresse :	
Lien de parenté : N	
Name Bréasan	aka da Najarana
Nom - Prénom : D. Adresse :	
Lien de parenté :N	° de téléphone :
Nom - Prénom : D.	ate de Naissance :
Adresse :	° do tálánhana i
Lien de parenté : N	de telephone :
À récupérer mon enfant à la sortie du périscolaire :	
☐ Garderie du matin et du soir ☐ Études surveillées	
J'autorise mon enfant à rentrer seul à mon domicile : ☐ Oui	□ Non
J'autorise mon enfant, à participer à toutes les activités proposées sur la com et à se rendre sur les lieux d'activités par tous les moyens nécessitant un dé	·
□ Oui □ Non	
J'autorise la prise de photos, de vidéos et d'enregistrements sonores, de mo pendant les accueils périscolaires (activités manuelles, grands jeux, création	
□ Oui □ Non	
J'autorise la prise de photos, de vidéos et d'enregistrements sonores de mo	on enfant, dans le cadre des activités pédagogiques
proposées pendant les accueils périscolaires pour la publication et la diffusi	ion gratuites des photos et vidéos dans les journaux locaux,
site internet de la ville et réseaux sociaux de la D.A.S.A.	
□ Oui □ Non	
Fait à : Le :	Signature :

Meteo		FICHE SANITAIRE DE LIAISON	E DE LIAISON		INDIQUEZ CI-APRÈS :
L'ENFANT					LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.
NOM:					
DATE DE NAISSANCE :	GE:				
SEXE:		□ MASCULIN			
1. VACCINATIONS (se référer au carnet c	łe santé ou aux certifi.	VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)	l'enfant)	3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (à renseigner obligatoirement)
VACCINS OBLIGATOIRES	OIRES		DATES	RAPPEL	PORTE-T-IL?
Diphtérie, Tétanos, poliom l'Hæmophilus influenzæ b	Diphtérie, Tétanos, poliomyélite, coqueluche, l'Hæmophilus influenzæ b	luche,			DES LENTILLES : \Box Oui \Box Non (au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant)
Pneumocoque					DES PROTHÈSES AUDITIVES : □ Oui □ Non (au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant)
Hépatite B					DES PROTHÈSES OU APPAREIL DENTAIRE : □ Oui □ Non (au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant)
Rougeole, Oreillons, Rubéole	s, Rubéole				
Méningocoque					AUTRES RECOMMANDATIONS / PRECISEZ (ex : qualité de peau, crême solaire)
2. RENSEIGNEMEN	RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT	ERNANT L'ENFANT		ENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT	4. AUTORISATIONS
Si l'enfant doit suivre ordonnance récente	Si l'enfant doit suivre un traitement médical pendant sa p ordonnance récente et les médicaments correspondants.	cal pendant sa présen correspondants.	nce aux accueils périscol	Si l'enfant doit suivre un traitement médical pendant sa présence aux accueils périscolaires, joindre obligatoirement une ordonnance récente et les médicaments correspondants.	nent une J'autorise mon enfant à participer aux activités physiques et sportives : □ Oui □ Non J'autorise mon enfant à participer aux baignades surveillées : □ Oui □ Non
(Boites de	médicaments dans le Aucun autre I	ur emballage d'origir nédicament ne pourr	ments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enf Aucun autre médicament ne pourra être pris sans ordonnance.	(Boites de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice) Aucun autre médicament ne pourra être pris sans ordonnance.	
A titre indicatif : L'E	NFANT A-T-IL DEJA EI	A titre indicatif : L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?	ANTES ?		NOM :
RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ	SCARLATINE	TEL. FIXE (ET/OU PORTABLE) DOMICILE:
□ Oui □ Non	□ Oui □ Non	□ Oui □ Non	non 🗆 uo	□ Oui □ Non	NOM ET TEL. DU MÉDECIN TRAITANT (facultatif) :
СОДИЕLИСНЕ	ОТІТЕ	ROUGEOLE	OREILLONS		
□ Oui □ Non	□ Oui □ Non	□ Oui □ Non	□ Oui □ Non		Je soussignéresponsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures
ALLERGIE:	ASTHME: ALIMENTAIRES:	□ Oui □ Non	MEDICAMENTEUSE : □ Oui □ Non AUTRES :	Oui 🗆 Non	(traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale, transport) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant, ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence, <u>seuls habilités à définir l'hâpital de</u> <u>secteur.</u>
PRÉCISEZ LA CAUS	iE DE L'ALLERGIE ET I	A CONDUITE À TENIR	≀ dans le cadre d'un <u>P.A</u>	PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR dans le cadre d'un <u>P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)</u>	Date : Signature :

 \square Oui \square Non (joindre le protocole et toutes informations utiles)

P.A.I. en cours